

Protéger la biodiversité

Proposé par Maxime Flamand - 06/11/2019

La FRAPNA, avec le soutien de la Région Rhône-Alpes et de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse, a mis en place les « Sentinelles de l'environnement » à destination de tous les citoyens. Le but de ce programme est d'informer et d'impliquer chacun dans la protection de l'environnement, de recenser les atteintes à l'environnement et de les faire cesser.



Les sentinelles de l'environnement

Afin que chacun puisse identifier ces atteintes dont il viendrait à être témoin, la FRAPNA a élaboré des fiches thématiques (eau, décharges sauvages, circulation de véhicules à moteur en espace naturel, etc.) librement téléchargeables sur les sites Internet des huit sections départementales de la FRAPNA. Elles constituent des guides techniques et juridiques à destination de tous. En remplissant une fiche alerte relatant les détails d'une atteinte constatée et en la transmettant à la FRAPNA, un citoyen peut alors devenir « sentinelle de l'environnement ».

À sa réception, la fiche alerte est analysée, éventuellement complétée avec l'aide de la "sentinelle", avant d'être traitée par la personne en charge du programme au sein de chaque FRAPNA. En fonction de la nature et de l'avancement de l'atteinte à l'environnement, la FRAPNA dispose alors de différentes options : contacter la personne responsable si elle a pu être identifiée, se mettre en relation avec l'administration, informer la presse, ou bien encore saisir la justice.

Tout au long du traitement de l'alerte, la "sentinelle", dont l'anonymat est préservé, peut suivre sur le site Internet de la FRAPNA l'évolution de l'information transmise. Depuis la mise en place du programme, le nombre de fiches alertes reçues augmente régulièrement. Des soirées d'information et des sorties sur le terrain sont également organisées afin de permettre à tous en général, et aux "sentinelles" en particulier, de mieux appréhender les problématiques environnementales.

Les 13 propositions de la FRAPNA

La FRAPNA a été sollicitée pour définir les priorités aptes à préserver la biodiversité de Rhône-Alpes. Cette grande concertation citoyenne a permis en 2007 la publication de « L'environnement en Rhône-Alpes : les propositions de la FRAPNA » qui recense 88 propositions pour améliorer l'environnement, parmi lesquelles 13 concernent directement la biodiversité :

- Etendre les surfaces protégées.
- Laisser des zones de libre évolution à la nature.
- Adapter les mesures de gestion.
- Maintenir et restaurer les corridors écologiques.
- Assurer la protection de la biodiversité au travers des multiples politiques territoriales.
- Créer un observatoire de la qualité des milieux.
- Mettre en place une Instance Régionale de Concertation.
- Aider les populations de certaines espèces à se maintenir.
- Aider la biodiversité grâce à des réintroductions.
- Lutter contre la prolifération des espèces envahissantes.
- Développer les connaissances nécessaires à une protection efficace.
- Suivre l'évolution des populations d'espèces.
- Favoriser la capitalisation des données naturalistes.

Les campagnes pédagogiques

La FRAPNA a lancé en 1996, avec le soutien de la Région Rhône-Alpes, sa première campagne pédagogique « La Rivière m'a dit... » afin de sensibiliser les jeunes aux thématiques des rivières

et de la ressource en eau. Forte de l'expérience et du savoir-faire développés lors de cette opération, la FRAPNA a créé trois nouvelles campagnes d'éducation à l'environnement : « La Forêt m'a dit... » (2002), « Nature sans frontières » (2005) et « Le sol m'a dit... » (2009).

Ces campagnes ont pour objectifs :

- d'amener les enfants au contact direct du milieu naturel, sur un site situé dans leur environnement proche ;
- de sensibiliser concrètement les jeunes aux thématiques de la nature et de l'environnement avec une entrée par milieu ou par thématique ;
- d'enseigner aux jeunes les rudiments essentiels qui leur permettront de devenir des citoyens conscients et responsables de l'avenir de leur planète.

Chaque campagne a pour support un kit de terrain qui comprend :

- Un livret théorique pour mieux comprendre la thématique abordée ;
- Un carnet de terrain avec des activités ;
- Des outils.

Mots clefs :

- Biodiversité

Bio de l'auteur(e)

En 2010, lors de l'écriture de cet article, Maxime Flamand était chargé de mission animation territoriale et droit de l'environnement à la FRAPNA Ain.

Bloc latéral

Analogies ...

...entre diversité des hommes et biodiversité, respect de l'autre et respect de la différence, nature humaine et nature sauvage. Et donc entre nature et culture ... Expression, émotion, théâtre, poésie, contes, arts plastiques peuvent contribuer au re/tricotage de liens entre l'homme et son environnement. Les cahiers nature culture FRAPNA (castor, chauves-souris, blaireau déjà sortis ; salamandre, loup et hérisson à paraître) aussi, qui nous font percevoir tout ce que nous devons à une espèce, timbres, vocabulaire, noms de lieux et d'objets...